

Collectif de la Gloriette (hameau de La Bête)

Représenté par Gilles des Rochettes, Daniel Grout,
Daniel Latta et Charles Grout.

Adresse : -----

Monsieur Paul Trouilloud (Architecte des Bâtiments de
France - chef de service).

Objet : « Aire Multisport » au hameau de La Bête,
hameau de la commune de Longvilliers (78730).

La Bête, Le 26 mars 2015

Monsieur,

La Bête est un hameau typique de notre PNR, avec un lavoir et un moulin (rivière Gloriette) rénovés, et principalement des édifices ruraux et traditionnels (ancienne faïencerie et briqueterie, manoir avec une tourelle, vieilles bâtisses en grès ou en briques, tous rénovés, ...), traversé par beaucoup de chemins renommés de ballade (GR 655 OT de St-Jacques de Compostelle, GR 11 D, circuit Gloriette/Rémarde et des moulins amont/aval).

La mairie projette d'installer à l'entrée du hameau, en face du lavoir et du moulin (moins de 50 mètres), à quelques mètres de la Gloriette, une « Aire Multisport » financée par « Rambouillet Territoire », qui sera ultérieurement complétée par des installations de loisir (et un parking qui sera bien nécessaire). En tant que voisins proches du lieu choisi, nous avons exprimé auprès de Monsieur le Maire notre inquiétude pour les nuisances conséquentes à ces installations dans un hameau isolé mais aussi, objet de cette lettre et qui nous semble-t-il vous concerne, pour l'altération d'un patrimoine traditionnel dans un paysage remarquable par sa ruralité, ses forêts en proche bordure, et son hydraulique (rivière, bief, écluses, ...). Notre inquiétude est largement partagée, puisqu'une pétition recueille actuellement la signature de plus de 50% des familles du hameau.

Nous apprécions notre Maire pour son action en général, et lui avons suggéré d'envisager d'autres terrains possibles, plus centraux et moins isolés, dans la commune. Mais pour ce hameau, nous sommes très inquiets et nous nous interrogeons sur l'avis qui serait donné à cette installation (comprenant des filets, du grillage, et des panneaux en bois, le tout non réputé pour bien vieillir !), là où vous (Architecte des Bâtiments de France) ainsi que le PNR êtes toujours extrêmement pointilleux lorsqu'il faut choisir une clôture, repeindre un simple portail ou des volets !

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre inquiétude, et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Collectif de la Gloriette